

## Donner à la Banque publique de sang de cordon

### De quoi s'agit-il?

Il s'agit de prélever le sang présent dans le placenta et le cordon ombilical, après la naissance de votre bébé. Ce sang contient des cellules souches qui ont la propriété de reconstituer un nouveau système sanguin chez des personnes atteintes de maladies graves comme la leucémie.

### Quels sont les bénéfices?

Vous et votre enfant ne retirerez aucun bénéfice de votre don. Toutefois, la personne qui recevra le sang de cordon pourrait quant à elle en tirer un bénéfice pour sa santé.

### Quelques critères pour s'inscrire

- Être en bonne santé;
- Avoir 18 ans et plus;
- S'inscrire avant la 36<sup>e</sup> semaine de grossesse;
- Être enceinte d'un seul fœtus;
- Connaître les antécédents médicaux et génétiques de vos parents ainsi que ceux des parents du père biologique ou géniteur de l'enfant.

### Comment s'inscrire?

- Lisez tout d'abord le présent Consentement au don de sang de cordon.
- Une fois bien informée, si vous souhaitez toujours devenir donneuse de sang de cordon, remplissez le formulaire d'inscription électronique.

### Votre qualification

Un représentant d'Héma-Québec communiquera avec vous avant votre accouchement pour remplir un questionnaire de qualification sur vos antécédents médicaux et comportements à risque afin d'assurer le caractère sécuritaire du produit et de protéger la santé du receveur.

- Si vous ne vous qualifiez pas, le représentant vous expliquera les motifs justifiant votre exclusion.
- Si vous vous qualifiez, le prélèvement sera planifié avec le personnel de l'hôpital où vous accoucherez.

### Lors de votre accouchement

Le prélèvement du sang de cordon s'effectuera par le médecin, après la naissance de votre enfant, une fois le cordon ombilical coupé mais avant l'expulsion du placenta. Le prélèvement n'interférera pas avec le déroulement de votre accouchement.

### **Qualification de votre don**

Le sang de cordon prélevé est acheminé à la Banque publique de sang de cordon d'Héma-Québec pour y être qualifié.

Si le prélèvement de sang de cordon se qualifie :

- Il est congelé et conservé;
- Un représentant d'Héma-Québec communiquera avec vous dans les sept jours suivant votre don pour refaire un questionnaire de qualification et effectuer un prélèvement de votre sang.

### **Autres utilisations de votre don**

En de rares occasions, le sang de cordon peut aussi servir à des fins d'enseignement, de contrôle de la qualité du produit ou comme réactif pour des analyses sanguines à Héma-Québec.

Alternativement, si le sang de cordon ne se qualifie pas, celui-ci pourrait servir à la recherche si vous y consentez; la section « Donner pour la recherche sur le sang de cordon » ci-dessous explique de quoi il s'agit.

Autrement, votre don de sang de cordon sera détruit s'il ne se qualifie pas.

### **Analyses sanguines**

Les laboratoires d'Héma-Québec effectueront plusieurs analyses.

À partir du sang de cordon :

- Le typage HLA;
- Le dépistage de certaines anomalies de l'hémoglobine;
- L'analyse des groupes sanguins ABO et Rh;
- Un test de détection microbienne.

À partir de vos prélèvements sanguins :

- Le typage HLA, si requis;
- L'analyse des groupes sanguins ABO et Rh;
- Le dépistage de maladies infectieuses transmissibles par le sang :
  - o hépatite B et C;
  - o syphilis;
  - o virus de l'immunodéficience humaine (VIH);
  - o cytomégalovirus (CMV);
  - o virus T-lymphotropique humain (HTLV I/II);
  - o virus du Nil occidental (VNO);
  - o maladie de Chagas, si requis.

## CONSETEMENT AU DON DE SANG DE CORDON

Tout résultat positif ou indéterminé à l'un de ces tests vous sera communiqué confidentiellement. Vous serez invitée à transmettre à Héma-Québec les coordonnées de votre médecin traitant pour lui permettre d'effectuer un suivi médical, le cas échéant.

- Le processus de mise en banque sera arrêté.
- S'il s'agit d'une maladie à déclaration obligatoire, la Direction de santé publique sera avisée des résultats.

### Conservation d'échantillons

Des échantillons de votre sang et du sang de cordon seront conservés aussi longtemps que le sang de cordon sera conservé en banque :

- pour des analyses ultérieures de compatibilité avec un receveur;
- pour des analyses advenant l'introduction de nouveaux tests de dépistage de maladies transmissibles et génétiques et autres analyses au besoin.

### Risques

Vous et votre enfant ne courez aucun risque puisque le sang de cordon est prélevé après sa naissance et après que le cordon ombilical soit coupé.

Le volume du prélèvement sanguin que vous devrez fournir si le don se qualifie est faible (environ deux cuillères à soupe); ceci ne peut pas nuire à votre santé. Vous pourriez ressentir un inconfort associé au prélèvement d'échantillons de sang (p.ex., une ecchymose, une douleur ou une rougeur au site de ponction).

### Questions

Si vous avez des questions précises et désirez parler avec un représentant d'Héma-Québec :

- téléphonez au 514 832-5000 poste 5253 ou 1 800 565-6635 poste 5253
- écrivez à : [sangdecordon@hema-quebec.gc.ca](mailto:sangdecordon@hema-quebec.gc.ca)

### Consentement

Vous êtes libre de participer à la Banque publique de sang de cordon et de faire don de votre sang de cordon. Vous pouvez retirer votre consentement et mettre un terme à votre participation à tout moment, et ce sans préjudice.

Vous ne recevrez aucune compensation pour votre don.

Vous donnez votre consentement en votre nom propre et en celui de votre enfant pour le prélèvement, la préparation, la conservation et la libération du sang de cordon.

Ce sang de cordon sera disponible pour tout patient au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde.

Vous comprenez que votre sang de cordon ne sera pas nécessairement disponible si un membre de votre famille en avait besoin.

## CONSETEMENT AU DON DE SANG DE CORDON

### Renseignements personnels recueillis par Héma-Québec

Votre consentement à participer à la Banque publique de sang de cordon permet à Héma-Québec de recueillir :

- les informations relatives à votre grossesse et à votre accouchement consignées à votre dossier médical;
- les informations contenues au dossier médical de votre enfant.

Seules les informations nécessaires à Héma-Québec sont ainsi recueillies. Ces informations sont traitées de manière confidentielle et sécuritaire et sont conservées indéfiniment. Les informations vous liant à votre enfant et au don de sang de cordon sont aussi conservées indéfiniment.

Vos informations nominatives ne seront jamais divulguées, sauf celles qui sont nécessaires à l'obtention des informations relatives à votre grossesse et à votre accouchement qui sont consignées à votre dossier médical.

Héma-Québec pourra divulguer aux registres de sang de cordon nationaux ou internationaux les informations médicales pertinentes. Le cas échéant, ces informations seront rendues anonymes et identifiées par un code unique.

Dans le but d'une amélioration constante des connaissances dans le domaine des dons de vie, Héma-Québec pourrait également utiliser les renseignements recueillis à des fins d'études, de recherches et de statistiques ou pour communiquer avec vous.

Vous avez le droit de consulter votre dossier pour vérifier les renseignements recueillis et les faire rectifier au besoin.

---

### Donner pour la recherche sur le sang de cordon

#### De quoi s'agit-il?

Si le sang de cordon que vous avez donné ne se qualifie pas pour la mise en banque, il reste précieux puisqu'il pourrait servir à la recherche sur la greffe de sang de cordon, à mieux comprendre les maladies du sang, les infections virales, les cellules souches, de même qu'à étudier les caractéristiques de ses composants pour permettre le développement de nouveaux produits.

Partenaire d'Héma-Québec dans le domaine de la recherche sur le sang de cordon, la Banque de recherche sur le Sang de Cordon du CHU Sainte-Justine agit comme coordonnateur pour l'ensemble des projets de recherche sur le sang de cordon intéressant les différents centres de recherche.

#### Approbation éthique des projets

Pour qu'un projet de recherche puisse bénéficier de produits de sang de cordon non qualifiés pour la mise en banque, il doit avoir été approuvé par un comité d'éthique de la recherche compétent.

Héma-Québec distribue des produits de sang de cordon pour des projets approuvés sur le plan éthique et scientifique.

Le sang de cordon utilisé en recherche sera détruit après la recherche.

## CONSETEMENT AU DON DE SANG DE CORDON

---

### Confidentialité de vos informations

Héma-Québec protège vos informations personnelles. Elles ne seront pas divulguées aux équipes de recherche. Le sang de cordon sera identifié par un code unique conservé de manière confidentielle à Héma-Québec.

Héma-Québec pourrait transmettre aux chercheurs des données anonymes sur votre état de santé aux fins de qualification de l'échantillon à leur projet de recherche. Il sera toutefois impossible pour le chercheur de vous identifier.

Les résultats de la recherche pourront faire l'objet d'une publication ou d'une communication par le chercheur. En aucun temps il ne sera possible de vous identifier.

Afin de vérifier le bon déroulement de la recherche et assurer votre protection, votre dossier de recherche pourrait être consulté par un comité d'éthique de la recherche.

### Risques et bénéfices

Votre don à la recherche ne comporte aucun risque additionnel pour votre santé ou celle de votre enfant.

Il n'y a aucun bénéfice pour vous ou votre enfant et vous ne recevrez aucune compensation pour votre participation.

En consentant pour la recherche, vous allez toutefois aider les chercheurs à mieux comprendre la transplantation de cellules souches, à améliorer les traitements existants et à soutenir le développement de nouveaux traitements. Ces avancées scientifiques seront bénéfiques pour l'ensemble de la population.

### Consentement

Vous êtes libres de soutenir la recherche sur le sang de cordon et pouvez retirer votre consentement à tout moment, sans préjudice.

Les résultats des recherches pourraient contribuer à la création de produits commerciaux dont vous ne pourrez retirer aucun avantage financier.

### Questions

Pour plus d'information concernant les projets de recherche admissibles, vous pouvez contacter le personnel de la Banque de recherche sur le sang de cordon du CHU Sainte-Justine au 514 345-4931, poste 3625 ou le secrétariat du Comité d'éthique de la recherche d'Héma-Québec au 514 832-5000, poste 5370 ou sans frais au 1 888 666-4362, poste 5370.

---

**Veillez retourner au site Web pour remplir le formulaire d'inscription et attester de la lecture du présent consentement ainsi que de votre accord au don de sang de cordon selon les conditions énoncées ci-dessus.**